

168^e séance

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE

Projet de loi instituant un système universel de retraite

Texte du projet de loi - n° 2623 rectifié

Article 3

- ① Le code de la sécurité sociale est ainsi modifié :
- ② 1° Le titre V du livre III est complété par un chapitre VIII ainsi rédigé :
 - ③ « CHAPITRE VIII
 - ④ « SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE
 - ⑤ « *Art. L. 358-1.* – Les prestations de retraite sont calculées et servies aux assurés du régime général mentionnés au II de l'article L. 190-1 dans les conditions prévues au titre IX du livre I^{er}, sous réserve des dispositions du présent chapitre. » ;
 - ⑥ 2° L'article L. 381-1 est complété par un alinéa ainsi rédigé :
 - ⑦ « Le présent article n'est pas applicable aux assurés mentionnés au II de l'article L. 190-1. » ;
 - ⑧ 3° Après l'article L. 382-31, il est inséré une section 4 ainsi rédigée :
 - ⑨ « Section 4
 - ⑩ « Agents publics non titulaires
 - ⑪ « *Art. L. 382-32.* – Les agents contractuels de droit public et les autres agents publics non titulaires ne relevant pas d'un régime d'assurance vieillesse prévu au livre VII sont affiliés au régime général de sécurité sociale pour l'ensemble des risques. » ;
 - ⑫ 4° Au premier alinéa de l'article L. 921-2-1, après le mot : « public », sont insérés les mots : « et les autres agents publics non titulaires ne relevant pas d'un autre régime complémentaire obligatoire d'assurance vieillesse ».

Amendements identiques :

Amendements n° 487 présenté par Mme Dalloz, Mme Louwagie, Mme Valentin, M. Vatin, M. Cordier, M. Breton, M. Cinieri, Mme Corneloup, M. Pierre-Henri Dumont, M. Kamardine, M. Pauget, M. Hetzel, M. Lurton, M. Masson, Mme Brenier, M. Straumann, M. Viry, M. Sermier, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Beauvais, M. Bazin, Mme Kuster, M. Schellenberger, Mme Poletti, M. Reiss, M. Aubert et M. Perrut, n° 945 présenté par M. Vallaud, Mme Rabault, M. Juanico, M. Saulignac, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés, n° 3962 présenté par Mme Ménard, Mme Lorho et Mme Thill, n° 8863 présenté par Mme Taurine, n° 8984 présenté par M. Ruffin, n° 8985 présenté par Mme Rubin, n° 8987 présenté par Mme Ressiguiet, n° 8988 présenté par M. Ratenon, n° 9057 présenté par M. Quatennens, n° 9058 présenté par M. Prud'homme, n° 9059 présenté par Mme Panot, n° 9060 présenté par Mme Obono, n° 9112 présenté par M. Mélenchon, n° 9113 présenté par M. Larive, n° 9114 présenté par M. Lachaud, n° 9116 présenté par Mme Fiat, n° 9117 présenté par M. Corbière, n° 9119 présenté par M. Coquerel, n° 9122 présenté par M. Bernalicis, n° 9123 présenté par Mme Autain, n° 11844 présenté par M. Le Fur, Mme Bonnivard, M. Bouchet, Mme Valérie Boyer, M. Cornut-Gentille, M. Forissier, Mme Levy, M. Nury, M. Minot, M. Quentin, M. Ramadier, M. Reda et M. Jean-Pierre Vigier, n° 11845 présenté par M. Brun, M. Bony, M. Cattin, M. Cherpion, M. Descoeur, M. Dive, M. Door, M. de Ganay, M. Leclerc, M. de la Verpillière, Mme Meunier, M. Saddier et Mme Trastour-Isnart, n° 12258 présenté par Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Meizonnet et M. Pajot, n° 30950 présenté par Mme Bello, n° 30952 présenté par M. Brotherson, n° 30953 présenté par M. Bruneel, n° 30954 présenté par Mme Buffet, n° 30955 présenté par M. Chassaigne, n° 30956 présenté par M. Dharréville, n° 30957 présenté par M. Dufrègne, n° 30958 présenté par Mme Faucillon, n° 30959 présenté par M. Jumel, n° 30960 présenté par Mme Kéclard-Mondésir, n° 30961 présenté par M. Lecoq, n° 30962 présenté par M. Nilor, n° 30963 présenté par M. Peu, n° 30964 présenté par M. Fabien Roussel, n° 30965 présenté par M. Serville et n° 30966 présenté par M. Wulfranc.

Supprimer cet article.

Amendements identiques :

Amendements n° 7609 présenté par Mme Autain, n° 7610 présenté par M. Bernalicis, n° 7612 présenté par M. Coquerel, n° 7647 présenté par M. Corbière, n° 7648 présenté par Mme Fiat, n° 7649 présenté par M. Lachaud, n° 7650 présenté par M. Larive, n° 7654 présenté par M. Mélenchon, n° 7656 présenté par Mme Obono, n° 7658 présenté par Mme Panot, n° 7678 présenté par M. Prud'homme, n° 7679 présenté par M. Quatennens, n° 7697 présenté par M. Ratenon, n° 7715 présenté par Mme Ressiguiet, n° 7718 présenté par Mme Rubin, n° 7719 présenté par M. Ruffin et n° 7720 présenté par Mme Taurine.

Supprimer l'alinéa 1.

Amendements identiques :

Amendements n° 7721 présenté par Mme Autain, n° 7722 présenté par M. Bernalicis, n° 7723 présenté par M. Coquerel, n° 7724 présenté par M. Corbière, n° 7725 présenté par Mme Fiat, n° 7727 présenté par M. Lachaud, n° 7729 présenté par M. Larive, n° 7730 présenté par M. Mélenchon, n° 7748 présenté par Mme Obono, n° 7749 présenté par Mme Panot, n° 7750 présenté par M. Prud'homme, n° 7751 présenté par M. Quatennens, n° 7752 présenté par M. Ratenon, n° 7753 présenté par Mme Ressiguiet, n° 7754 présenté par Mme Rubin, n° 7755 présenté par M. Ruffin et n° 7756 présenté par Mme Taurine.

Supprimer l'alinéa 2.

Amendements identiques :

Amendements n° 7758 présenté par Mme Autain, n° 7759 présenté par M. Bernalicis, n° 7760 présenté par M. Coquerel, n° 7761 présenté par M. Corbière, n° 7762 présenté par Mme Fiat, n° 7763 présenté par M. Lachaud, n° 7781 présenté par M. Larive, n° 7783 présenté par M. Mélenchon, n° 7784 présenté par Mme Obono, n° 7785 présenté par Mme Panot, n° 7786 présenté par M. Prud'homme, n° 7787 présenté par M. Quatennens, n° 7788 présenté par M. Ratenon, n° 7909 présenté par Mme Ressiguiet, n° 7910 présenté par Mme Rubin, n° 7911 présenté par M. Ruffin et n° 7913 présenté par Mme Taurine.

Supprimer l'alinéa 3.

Amendements identiques :

Amendements n° 7914 présenté par Mme Autain, n° 7915 présenté par M. Bernalicis, n° 7916 présenté par M. Coquerel, n° 7917 présenté par M. Corbière, n° 7918 présenté par Mme Fiat, n° 7919 présenté par M. Lachaud, n° 7920 présenté par M. Larive, n° 7921 présenté par M. Mélenchon, n° 7923 présenté par Mme Obono, n° 7924 présenté par Mme Panot, n° 7925 présenté par M. Prud'homme, n° 7926 présenté par M. Quatennens, n° 8063 présenté par M. Ratenon, n° 8066 présenté par Mme Ressiguiet, n° 8067 présenté par Mme Rubin, n° 8068 présenté par M. Ruffin et n° 8070 présenté par Mme Taurine.

Supprimer l'alinéa 4.

Amendements identiques :

Amendements n° 7392 présenté par Mme Lorho et Mme Ménard, n° 11857 présenté par M. Brun, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Beauvais, Mme Bonnard, M. Bony, Mme Brenier, M. Cattin, M. Cherpion, M. Descoeur, M. Dive, M. Door, M. Pierre-Henri Dumont, M. de Ganay, Mme Kuster, M. Leclerc, M. de la Verpillière, Mme Meunier, M. Reiss, M. Saddier, Mme Trastour-Isnart, Mme Valentin et M. Vatin et n° 11859 présenté par M. Le Fur,

M. Aubert, Mme Bazin-Malgras, M. Bouchet, Mme Valérie Boyer, M. Breton, M. Cinieri, M. Cordier, Mme Cornéloup, M. Cornut-Gentille, Mme Dalloz, M. Forissier, M. Hetzel, M. Kamardine, Mme Levy, Mme Louwagie, M. Lurton, M. Masson, M. Nury, M. Minot, M. Pauget, M. Perrut, Mme Poletti, M. Quentin, M. Ramadier, M. Reda, M. Sermier, M. Straumann et M. Jean-Pierre Vigier.

À l'alinéa 4, supprimer le mot :

« universel ».

Amendements identiques :

Amendements n° 8089 présenté par Mme Autain, n° 8093 présenté par M. Bernalicis, n° 8095 présenté par M. Coquerel, n° 8097 présenté par M. Corbière, n° 8100 présenté par Mme Fiat, n° 8101 présenté par M. Lachaud, n° 8136 présenté par M. Larive, n° 8172 présenté par M. Mélenchon, n° 8173 présenté par Mme Obono, n° 8208 présenté par Mme Panot, n° 8243 présenté par M. Prud'homme, n° 8245 présenté par M. Quatennens, n° 8281 présenté par M. Ratenon, n° 8317 présenté par Mme Ressiguiet, n° 8354 présenté par Mme Rubin, n° 8357 présenté par M. Ruffin et n° 8359 présenté par Mme Taurine.

Supprimer l'alinéa 5.

Amendements identiques :

Amendements n° 26831 présenté par M. Jumel, n° 30934 présenté par Mme Bello, n° 30935 présenté par M. Brotherson, n° 30936 présenté par M. Bruneel, n° 30937 présenté par Mme Buffet, n° 30938 présenté par M. Chassaigne, n° 30939 présenté par M. Dharréville, n° 30940 présenté par M. Dufrière, n° 30941 présenté par Mme Faucillon, n° 30943 présenté par Mme Kéclard-Mondésir, n° 30944 présenté par M. Lecoq, n° 30945 présenté par M. Nilor, n° 30946 présenté par M. Peu, n° 30947 présenté par M. Fabien Roussel, n° 30948 présenté par M. Serville et n° 30949 présenté par M. Wulfranc.

I. – Après le mot :

« général »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 5 :

« sur la base des salaires perçus au cours d'une période de référence. Le salaire servant de base au calcul de la pension est le salaire annuel moyen correspondant aux cotisations versées au cours des vingt-cinq années civiles d'assurance dont la prise en considération est la plus avantageuse pour l'assuré. »

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 6 à 12.

Amendements identiques :

Amendements n° 8361 présenté par Mme Autain, n° 8362 présenté par M. Bernalicis, n° 8364 présenté par M. Coquerel, n° 8366 présenté par M. Corbière, n° 8367 présenté par Mme Fiat, n° 8369 présenté par M. Lachaud, n° 8732 présenté par M. Larive, n° 8734 présenté par M. Mélenchon, n° 8735 présenté par Mme Obono, n° 8855 présenté par Mme Panot, n° 8859 présenté par M. Prud'homme, n° 8861 présenté par M. Quatennens, n° 10634 présenté par Mme Taurine, n° 10639 présenté par M. Ruffin, n° 10643 présenté par Mme Rubin et n° 10648 présenté par Mme Ressiguiet.

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« Les mesure précitées ne seront pas applicables tant que les personnes concernées par ces régimes n'auront pas l'assurance, par une hausse de leur rémunération notamment, de pouvoir atteindre exactement le même taux de remplacement au moment de la liquidation de leur pension. »

Sous-amendement n° 42572 présenté par M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« l'assurance »

les mots :

« la garantie ».

Sous-amendement n° 42573 présenté par M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

À l'alinéa 2, après le mot :

« hausse »,

insérer le mot :

« significative ».

Annexes

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 26 février 2020, de M. Damien Abad et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à mettre fin à l'obstruction parlementaire tout en évitant l'usage du 49-3, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 2723.

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 26 février 2020, de M. Sylvain Maillard, un rapport, n° 2721, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à moderniser la régulation du marché de l'art (n° 2362).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 26 février 2020, de Mme Sabine Rubin, un rapport, n° 2722, fait au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur la proposition de loi de Mme Sabine Rubin et plusieurs de ses collègues visant à promouvoir et démocratiser l'accès aux colonies de vacances (n° 2598).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 26 février 2020, de Mme Clémentine Autain, un rapport, n° 2724, fait au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur la proposition de loi de Mme Clémentine Autain et plusieurs de ses collègues pour des cantines vertueuses (n° 2597).

ANALYSE DES SCRUTINS

Scrutin public n° 2656

sur l'amendement de suppression n° 487 de Mme Dalloz et les amendements identiques suivants à l'article 3 du projet de loi instituant un système universel de retraite (première lecture).

Nombre de votants :	139
Nombre de suffrages exprimés :	138
Majorité absolue :	70
Pour l'adoption :	35
Contre :	103

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe La République en marche (299)

Contre : 79

Mme Caroline Abadie, Mme Stéphanie Atger, Mme Delphine Bagarry, Mme Sophie Beaudouin-Hubiere, M. Christophe Blanchet, Mme Aude Bono-Vandorme, M. Julien Borowczyk, M. Éric Bothorel, Mme Brigitte Bourguignon, M. Bertrand Bouyx, Mme Blandine Brocard, Mme Danielle Brulebois, M. Pierre Cabaré, Mme Céline Calvez, M. Lionel Causse, M. Jean-René Cazeneuve, M. Philippe Chalumeau, Mme Sylvie Charrière, Mme Fannette Charvier, Mme Mireille Clapot, Mme Christine Cloarec-Le Nabour, M. Olivier Damaisin, M. Yves Daniel, Mme Dominique David, M. Nicolas Démoulin, M. Loïc Dombreval, Mme Stella Dupont, Mme Valéria Faure-Muntian, Mme Emmanuelle Fontaine-Domeizel, M. Raphaël Gauvain, Mme Séverine Gipson, M. Éric Girardin, Mme Florence Granjus, M. Stanislas Guerini, Mme Nadia Hai, Mme Véronique Hammerer, Mme Christine Hennion, Mme Danièle Hérin, M. Dimitri Houbron, M. Yannick Kerlogot, Mme Fadila Khatabi, M. Rodrigue Kokouendo, M. Pascal Lavergne, Mme Marie Lebec, Mme Marion Lenne, Mme Monique Limon, Mme Alexandra Louis, Mme Marie-Ange Magne, Mme Sereine Mauborgne, M. Jean François Mbaye, Mme Graziella Melchior, M. Thomas Mesnier, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Thierry Michels, M. Jean-Michel Mis, Mme Sandrine Mörch, Mme Florence Morlighem, Mme Cendra Motin, Mme Catherine Osson, M. Alain Perea, Mme Bénédicte Peyrol, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, M. Benoît Potterie, M. Rémy Rebeyrotte, Mme Véronique Riotton, Mme Marie-Pierre Rixain, Mme Laurianne Rossi, Mme Nathalie Sarles, M. Jean-Bernard Sempastous, M. Bertrand Sorre, M. Bruno Studer, Mme Sira Sylla, M. Stéphane Testé, M. Vincent Thiébaud, Mme Nicole Trisse, Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, Mme Martine Wonner et M. Jean-Marc Zulesi.

Abstention : 1

Mme Cécile Rilhac.

Non-votant(s) : 2

M. Richard Ferrand (président de l'Assemblée nationale) et M. Olivier Véran (membre du Gouvernement).

Groupe Les Républicains (104)

Pour : 13

Mme Emmanuelle Anthoine, Mme Valérie Beauvais, M. Bernard Brochand, M. Gérard Cherpion, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Rémi Delatte, M. Claude de Ganay, Mme Véronique Louwagie, M. Maxime Minot, M. Alain Ramadier, M. Vincent Rolland, M. Pierre Vatin et M. Stéphane Viry.

Non-votant(s) : 1

Mme Annie Genevard (présidente de séance).

Groupe du Mouvement démocrate et apparentés (46)

Contre : 20

M. Jean-Noël Barrot, M. Stéphane Baudu, M. Philippe Bolo, Mme Marguerite Deprez-Audebert, Mme Sarah El Haïry, Mme Nathalie Elimas, M. Bruno Fuchs, M. Brahim Hammouche, M. Cyrille Isaac-Sibille, Mme Élodie Jacquier-Laforge, M. Patrick Loiseau, M. Jean-Paul Mattéi, Mme Sophie Mette, M. Philippe Michel-Kleisbauer, M. Bruno Millienne, M. Jimmy Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Josy Poueyto, M. Nicolas Turquois et M. Sylvain Wasserman.

Groupe Socialistes et apparentés (30)

Pour : 8

Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, M. Régis Juanico, M. Jérôme Lambert, M. Hervé Saulignac, Mme Hélène Vainqueur-Christophe et M. Boris Vallaud.

Groupe UDI, Agir et indépendants (27)

Contre : 3

M. Paul Christophe, Mme Agnès Firmin Le Bodo et Mme Patricia Lemoine.

Groupe Libertés et territoires (20)

Pour : 3

M. Yannick Favennec Becot, M. Bertrand Pancher et M. Philippe Vigier.

Contre : 1

M. Paul Molac.

Groupe La France insoumise (17)

Pour : 3

Mme Caroline Fiat, M. Loïc Prud'homme et M. Adrien Quatennens.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (16)

Pour : 5

M. Alain Bruneel, M. André Chassaigne, M. Pierre Dharréville,
M. Jean-Paul Dufrégne et M. Hubert Wulfranc.

Non inscrits (18)

Pour : 3

M. Nicolas Meizonnet, Mme Emmanuelle Ménard et
Mme Agnès Thill.

MISES AU POINT

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du Règlement de l'Assemblée nationale)

M. Jacques Maire a fait savoir qu'il avait voulu « voter contre ».

Scrutin public n° 2657

sur l'amendement n° 8089 de Mme Autain et les amendements identiques suivants à l'article 3 du projet de loi instituant un système universel de retraite (première lecture).

Nombre de votants :	121
Nombre de suffrages exprimés :	105
Majorité absolue :	53
Pour l'adoption :	12
Contre :	93

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe La République en marche (299)

Contre : 69

Mme Caroline Abadie, Mme Stéphanie Atger, Mme Delphine Bagarry, Mme Sophie Beaudouin-Hubiere, M. Christophe Blanchet, M. Julien Borowczyk, M. Éric Bothorel, Mme Brigitte Bourguignon, M. Bertrand Bouyx, Mme Pascale Boyer, Mme Blandine Brocard, Mme Danielle Brulebois, M. Pierre Cabaré, Mme Céline Calvez, M. Philippe Chalumeau, Mme Annie Chapelier, Mme Fannette Charvier, Mme Mireille Clapot, M. Yves Daniel, Mme Dominique David, M. Nicolas Démoulin, M. Loïc Dombreval, Mme Stella Dupont, Mme Catherine Fabre, Mme Valéria Faure-Muntian, Mme Emmanuelle Fontaine-Domeizel, M. Éric Girardin, Mme Florence Granjus, Mme Nadia Hai, Mme Christine Hennion, Mme Danièle Héryn, M. Alexandre Holroyd, M. Jean-Michel Jacques, M. Yannick Kerlogot, M. Loïc Kervran, Mme Fadila Khattabi, M. Rodrigue Kokouendo, M. Mustapha Laabid, M. Pascal Lavergne, Mme Marie Lebec, Mme Marion Lenne, Mme Monique Limon, M. Richard Lioger, Mme Alexandra Louis, M. Sylvain Maillard, M. Jacques Maire, M. Jean François Mbaye, Mme Graziella Melchior, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Thierry Michels, Mme Florence Morlighem, Mme Cendra Motin, Mme Bénédicte Peyrol, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara Pompili, Mme Cécile Rilhac, Mme Marie-Pierre Rixain, Mme Nathalie Sarles, M. Jean-Bernard Sempastous, M. Bertrand Sorre, M. Bruno Studer, Mme Sira Sylla, M. Buon Tan, Mme Nicole Trisse, M. Pierre Venteau, Mme Corinne Vignon, M. Guillaume Vuilletet et Mme Martine Wonner.

Non-votant(s) : 2

M. Richard Ferrand (président de l'Assemblée nationale) et
M. Olivier Véran (membre du Gouvernement).

Groupe Les Républicains (104)

Abstention : 11

Mme Emmanuelle Anthoine, M. Bernard Brochand,
Mme Marie-Christine Dalloz, M. Philippe Gosselin,
M. Patrick Hetzel, Mme Véronique Louwagie, M. Maxime Minot, M. Alain Ramadier, Mme Isabelle Valentin, M. Pierre Vatin et M. Stéphane Viry.

Non-votant(s) : 1

Mme Annie Genevard (présidente de séance).

Groupe du Mouvement démocrate et apparentés (46)

Contre : 18

M. Jean-Noël Barrot, M. Stéphane Baudu, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Marguerite Deprez-Audebert, M. Bruno Duvergé, Mme Sarah El Haïry, Mme Nathalie Elimas, Mme Nadia Essayan, M. Bruno Fuchs, M. Brahim Hammouche, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Patrick Loiseau, M. Jean-Paul Mattéi, Mme Sophie Mette, M. Philippe Michel-Kleisbauer, M. Frédéric Petit, Mme Josy Poueyto et M. Nicolas Turquois.

Groupe Socialistes et apparentés (30)

Pour : 6

Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Hélène Vainqueur-Christophe, M. Boris Vallaud et Mme Michèle Victory.

Groupe UDI, Agir et indépendants (27)

Contre : 5

M. Paul Christophe, Mme Agnès Firmin Le Bodo, Mme Patricia Lemoine, Mme Lise Magnier et Mme Maina Sage.

Groupe Libertés et territoires (20)

Pour : 1

M. Jean Lassalle.

Abstention : 3

Mme Frédérique Dumas, M. Yannick Favennec Becot et M. Paul Molac.

Groupe La France insoumise (17)

Pour : 2

M. Loïc Prud'homme et M. Adrien Quatennens.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (16)

Pour : 3

M. André Chassaigne, M. Pierre Dharréville et M. Jean-Paul Dufrégne.

Non inscrits (18)

Contre : 1

Mme Agnès Thill.

Abstention : 2

M. Nicolas Meizonnet et Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 2658

sur l'amendement n° 26831 de M. Jumel et les amendements identiques suivants à l'article 3 du projet de loi instituant un système universel de retraite (première lecture).

Nombre de votants :	132
Nombre de suffrages exprimés :	128
Majorité absolue :	65
Pour l'adoption :	26
Contre :	102

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe La République en marche (299)

Contre : 78

Mme Caroline Abadie, Mme Stéphanie Atger, M. Florian Bachelier, Mme Delphine Bagarry, Mme Sophie Beaudouin-Hubiere, M. Christophe Blanchet, M. Julien Borowczyk, M. Éric Bothorel, Mme Brigitte Bourguignon, M. Bertrand Bouyx, Mme Pascale Boyer, Mme Blandine Brocard, Mme Danielle Brulebois, M. Pierre Cabaré, M. Lionel Causse, M. Jean-René Cazeneuve, M. Philippe Chalumeau, Mme Annie Chapelier, Mme Fannette Charvier, Mme Mireille Clapot, M. Yves Daniel, Mme Dominique David, M. Nicolas Démoulin, M. Loïc Dombrevail, Mme Stella Dupont, Mme Catherine Fabre, Mme Valéria Faure-Muntian, M. Jean-Michel Fauvergue, Mme Emmanuelle Fontaine-Domeizel, M. Raphaël Gauvain, M. Éric Girardin, Mme Olga Givernet, Mme Florence Granjus, M. Stanislas Guerini, Mme Christine Hennion, Mme Danièle Hérin, M. Alexandre Holroyd, M. Jean-Michel Jacques, M. Yannick Kerlogot, M. Loïc Kervran, Mme Fadila Khartabi, M. Rodrigue Kokouendo, M. Pascal Lavergne, Mme Marie Lebec, Mme Marion Lenne, M. Richard Lioger, Mme Alexandra Louis, M. Sylvain Maillard, M. Jacques Maire, Mme Sandra Marsaud, M. Jean François Mbaye, Mme Graziella Melchior, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Thierry Michels, M. Jean-Michel Mis, Mme Florence Morlighem, Mme Cendra Motin, Mme Claire O'Petit, Mme Catherine Osson, M. Alain Perea, Mme Bénédicte Peyrol, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara Pompili, M. Éric Poulliat, M. Rémy Rebeyrotte, Mme Marie-Pierre Rixain, M. Jean-Bernard Sempastous, M. Bertrand Sorre, M. Bruno Studer, M. Buon Tan, M. Jean Terlier, Mme Nicole Trisse, M. Pierre Venteau, Mme Corinne Vignon, M. Guillaume Vuilletet, Mme Martine Wonner et M. Jean-Marc Zulesi.

Non-votant(s) : 2

M. Richard Ferrand (président de l'Assemblée nationale) et M. Olivier Véran (membre du Gouvernement).

Groupe Les Républicains (104)

Pour : 9

Mme Emmanuelle Anthoine, Mme Valérie Beauvais, M. Bernard Brochand, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Maxime Minot, M. Alain Ramadier, Mme Isabelle Valentin, M. Pierre Vatin et M. Stéphane Viry.

Contre : 1

Mme Véronique Louwagie.

Abstention : 2

M. Philippe Gosselin et M. Patrick Hetzel.

Non-votant(s) : 1

Mme Annie Genevard (présidente de séance).

Groupe du Mouvement démocrate et apparentés (46)

Contre : 16

M. Jean-Noël Barrot, M. Stéphane Baudu, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Marguerite Deprez-Audebert, M. Bruno Duvergé, Mme Sarah El Haïry, Mme Nathalie Elimas, Mme Nadia Essayan, M. Bruno Fuchs, M. Brahim Hammouche, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Jean-Paul Mattéi, Mme Sophie Mette, M. Frédéric Petit, Mme Josy Poueyto et M. Nicolas Turquois.

Groupe Socialistes et apparentés (30)

Pour : 6

Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Hélène Vainqueur-Christophe, M. Boris Vallaud et Mme Michèle Victory.

Groupe UDI, Agir et indépendants (27)

Contre : 5

M. Paul Christophe, Mme Agnès Firmin Le Bodo, Mme Patricia Lemoine, Mme Lise Magnier et Mme Maina Sage.

Groupe Libertés et territoires (20)

Pour : 1

M. Jean Lassalle.

Contre : 1

Mme Frédérique Dumas.

Abstention : 2

M. Yannick Favennec Becot et M. Paul Molac.

Groupe La France insoumise (17)

Pour : 3

Mme Caroline Fiat, M. Loïc Prud'homme et M. Adrien Quatennens.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (16)

Pour : 5

M. Alain Bruneel, M. André Chassaigne, M. Pierre Dharréville, M. Jean-Paul Dufrègne et M. Hubert Wulfranc.

Non inscrits (18)

Pour : 2

M. Nicolas Meizonnet et Mme Emmanuelle Ménard.

Contre : 1

Mme Agnès Thill.